



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances
Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 (EHPA 2011, DREES)

Premières données – juillet 2013

Premiers constats

Entre 2007 et 2011, les capacités d'accueil dans les établissements accueillant des personnes âgées ont augmenté de 5,3% ; cette évolution était de 1,4% entre 2003 et 2007 (cf. ER689, mai 2009).

Parmi l'ensemble des établissements du champ, la proportion de ceux ayant signé une convention tripartite (EHPAD) est de 74% fin 2011 (soit 82% de l'ensemble des places d'accueil pour personnes âgées) ; elle était de 67% en 2007 (75% des places).

Fin 2011, les EHPAD représentent 95% des maisons de retraite, 84% des unités de soins de longue durée et 13% des logements-foyers. Fin 2007, ces proportions étaient respectivement de 88%, 74%, et 16%.

Dans un premier tableau (T1), sont présentées les catégories d'établissement classiques (maisons de retraite, logements-foyers, unités de soins de longue durée, établissements d'accueil temporaire et établissements expérimentaux). Dans le tableau suivant (T2), les catégories d'établissements sont distingués selon qu'ils soient EHPAD ou non et selon leur statut juridique (public, privé non lucratif et privé lucratif). Un niveau supplémentaire répartit les EHPAD publics entre ceux rattachés à un hôpital et ceux qui ne le sont pas.

Le troisième tableau (T3) donne le taux d'équipement en EHPAD par département pour 1 000 habitants âgés de 75 ans et plus. La moyenne nationale est de 101 places pour 1 000 (95 pour 1 000 en 2007).

Le dernier tableau (T4) décrit la répartition des résidents selon leur niveau de dépendance.

Champ de l'enquête

Réalisée à un rythme quadriennal, l'enquête EHPA collecte des données sur l'ensemble des structures accueillant des personnes âgées en France métropolitaine et dans les DOM. Le champ est celui des maisons de retraite, des logements-foyers, des unités de soins de longue durée, ainsi que les établissements dédiés à l'accueil temporaire, les structures expérimentales et les centres d'accueil de jour. Dans ce document, les données relatives aux centres d'accueil de jour ne sont pas présentées.

Les données décrivent les caractéristiques des établissements du champ et leur activité (notamment les capacités, le statut, les groupes iso-ressources, les aspects tarifaires, l'existence d'un conventionnement, l'habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, les caractéristiques du bâti) ; mais également les caractéristiques du personnel qui y travaille et le profil des résidents.

L'édition 2011 de l'enquête a fait l'objet, pour la première fois, d'une collecte multimode (Internet et questionnaire papier). Malgré la complexité de ce mode de collecte, le taux de réponse s'élève à 84% d'établissements répondants.

Présentation des résultats de cadrage

T1. Nombre de structures d'hébergement pour personnes âgées et nombre de places installées, selon la catégorie de l'établissement, au 31 décembre 2011.

Catégorie d'établissement	Nombre de structures	dont % d'EHPAD	Places installées	dont % d'EHPAD
Logements-foyers privés à but lucratif	89	6,7	4 178	12,4
Logements-foyers privés à but non lucratif	688	11,0	33 884	12,1
Logements-foyers publics	1 782	13,7	90 604	16,7
Total logements-foyers	2 559	12,7	128 666	15,4
Maisons de retraite privées à but lucratif	1 768	94,1	120 007	97,7
Maisons de retraite privées à but non lucratif	2 311	92,2	160 436	96,7
Maisons de retraite publiques	3 146	98,4	275 330	99,4
Total maisons de retraite	7 225	95,4	555 773	98,3
USLD	608	84,0	34 187	76,8
Autres établissements *	89	27,0	1 857	35,7
Ensemble des établissements d'hébergement pour personnes âgées	10 481	74,0	720 483	82,3

* Résidences d'hébergement temporaire et établissements expérimentaux.
Lecture : Au 31 décembre 2011, 7 225 maisons de retraite disposent de 555 773 places d'accueil.
Champ : Établissements d'hébergement pour personnes âgées, hors centres d'accueil de jour.
Source : DREES, données FINESSE et données enquête EHPA 2011 corrigées par les ARS.

T2. Nombre de structures d'hébergement pour personnes âgées et nombre de places installées, selon la catégorie détaillée de l'établissement, au 31 décembre 2011.

Catégorie d'établissement, selon qu'il ait signé une convention tripartite (EHPAD) et le statut juridique	Nombre de structures	Places installées
EHPAD	7 752	592 970
EHPAD privés à but lucratif	1 681	118 240
EHPAD privés à but non lucratif	2 271	162 160
EHPAD publics	3 800	312 570
<i>dont EHPAD publics hospitaliers</i>	<i>1 651</i>	<i>152 920</i>
<i>dont EHPAD publics non hospitaliers</i>	<i>2 149</i>	<i>159 650</i>
Logement-foyers non EHPAD	2 233	108 920
Logements-foyers privés à but lucratif non EHPAD	83	3 660
Logements-foyers privés à but non lucratif non EHPAD	612	29 780
Logements-foyers publics non EHPAD	1 538	75 480
Maisons de retraite non EHPAD	334	9 480
Maisons de retraite privées à but lucratif non EHPAD	104	2 700
Maisons de retraite privées à but non lucratif non EHPAD	180	5 240
Maisons de retraite publiques non EHPAD	50	1 540
USLD non EHPAD	97	7 940
Autres non EHPAD *	65	1 190
Ensemble des établissements d'hébergement pour personnes âgées	10 481	720 500

* Résidences d'hébergement temporaire et établissements expérimentaux.
Lecture : Au 31 décembre 2011, 7 752 EHPAD disposent de 592 970 places d'accueil.
Champ : Établissements d'hébergement pour personnes âgées, hors centres d'accueil de jour.
Source : DREES, Enquête EHPA 2011

T3. Taux d'équipement en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) par département

Département		Taux d'équipement (%)
01	Ain	132
02	Aisne	116
03	Allier	113
04	Alpes-de-Haute-Provence	116
05	Hautes-Alpes	106
06	Alpes-Maritimes	85
07	Ardèche	166
08	Ardennes	88
09	Ariège	105
10	Aube	113
11	Aude	91
12	Aveyron	141
13	Bouches-du-Rhône	85
14	Calvados	108
15	Cantal	140
16	Charente	121
17	Charente-Maritime	103
18	Cher	116
19	Corrèze	112
2A	Corse-du-Sud	44
2B	Haute-Corse	58
21	Côte-d'Or	129
22	Côtes-d'Armor	131
23	Creuse	135
24	Dordogne	107
25	Doubs	76
26	Drôme	96
27	Eure	106
28	Eure-et-Loir	120
29	Finistère	124
30	Gard	89
31	Haute-Garonne	98
32	Gers	113
33	Gironde	94
34	Hérault	99
35	Ille-et-Vilaine	135
36	Indre	108
37	Indre-et-Loire	103
38	Isère	87
39	Jura	103
40	Landes	108
41	Loir-et-Cher	117
42	Loire	126
43	Haute-Loire	149
44	Loire-Atlantique	132
45	Loiret	108
46	Lot	101
47	Lot-et-Garonne	95
48	Lozère	185
49	Maine-et-Loire	143
50	Manche	94

51	Marne	109
52	Haute-Marne	89
53	Mayenne	139
54	Meurthe-et-Moselle	96
55	Meuse	107
56	Morbihan	108
57	Moselle	89
58	Nièvre	129
59	Nord	103
60	Oise	114
61	Orne	132
62	Pas-de-Calais	75
63	Puy-de-Dôme	123
64	Pyrénées-Atlantiques	99
65	Hautes-Pyrénées	104
66	Pyrénées-Orientales	70
67	Bas-Rhin	103
68	Haut-Rhin	104
69	Rhône	96
70	Haute-Saône	90
71	Saône-et-Loire	117
72	Sarthe	116
73	Savoie	100
74	Haute-Savoie	100
75	Paris	31
76	Seine-Maritime	94
77	Seine-et-Marne	125
78	Yvelines	93
79	Deux-Sèvres	139
80	Somme	109
81	Tarn	118
82	Tarn-et-Garonne	105
83	Var	84
84	Vaucluse	89
85	Vendée	151
86	Vienne	120
87	Haute-Vienne	89
88	Vosges	135
89	Yonne	152
90	Territoire de Belfort	108
91	Essonne	93
92	Hauts-de-Seine	84
93	Seine-Saint-Denis	63
94	Val-de-Marne	61
95	Val-d'Oise	99
France métropolitaine		102
97	DOM	36
France entière		101

Champ : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), hors centres d'accueil de jour.

Source : DREES, données FINESS et données enquête EHPA 2011 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2012, INSEE.

**T4. Répartition des résidents selon le niveau du groupe iso-ressources (GIR)
et par catégorie détaillée de l'établissement, au 31 décembre 2011.**

Catégorie d'établissement, selon qu'il ait signé une convention tripartite (EHPAD) et le statut juridique	Pourcentage des résidents en :							Effectifs de résidents en GIR 1 à 6	Pourcentage de résidents dont le GIR n'est pas renseigné
	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	GIR 5	GIR 6	Total		
EHPAD	20	35	15	19	6	5	100	529 540	7
EHPAD privés à but lucratif	19	38	16	18	5	4	100	98 330	11
EHPAD privés à but non lucratif	17	34	15	20	7	7	100	143 340	9
EHPAD publics	21	34	15	19	6	5	100	287 870	6
<i>EHPAD publics hospitaliers</i>	24	36	14	17	5	4	100	141 470	5
<i>EHPAD publics non hospitaliers</i>	18	33	16	21	7	5	100	146 400	6
Maisons de retraite non EHPAD et autres établissements* non EHPAD	7	20	14	22	13	24	100	7 030	26
USLD non EHPAD	42	42	8	6	1	1	100	5 970	30
Logements-foyers non EHPAD	0	2	4	17	14	63	100	71 580	30

* Résidences d'hébergement temporaire et établissements expérimentaux.
Lecture : Au 31 décembre 2011, 20% des résidents en EHPAD (dont le GIR est déclaré à l'enquête) sont en GIR 1. Le GIR n'est pas déclaré pour 7% des résidents en EHPAD enquêtés.
Champ : Établissements d'hébergement pour personnes âgées, hors centres d'accueil de jour.
Source : Drees, Enquête EHPA 2011

* * *

*